

## Formation de formateur/trice d'adultes

**FFA-BF-M4**

CIP-370-032.20.01

### Concevoir des offres de formation pour adultes

*Pour des raisons de cohérence pédagogique, le module FFA-BF-M4 est donné conjointement au module FFA-BF-M5.*

Afin d'alléger la présentation, nous avons opté dans le texte de ce document pour la forme au masculin.

<b>Lieu</b>	Centre interrégional de perfectionnement Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan																								
<b>Durée</b>	39 heures Pour reconnaître ce module, la FSEA exige un taux de participation de 80% aux journées de formation.  90 heures de travail autonome (dont la moitié environ se fait avec l'accompagnement du formateur du module).  16 heures de supervision (5 séances) en petits groupes  Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière et l'élaboration de la documentation pour la vérification des compétences du module font notamment partie du travail autonome.																								
<b>Dates et horaires</b>	M4 et M5 (s = supervision)  <table border="0"> <tr> <td><b>Octobre 2020</b></td> <td>: VE 30</td> <td>SA 31</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Novembre 2020</b></td> <td>: SA 14s</td> <td>VE 27</td> <td>SA 28</td> </tr> <tr> <td><b>Décembre 2020</b></td> <td>: SA 05s</td> <td>VE 11</td> <td>SA 12</td> </tr> <tr> <td><b>Janvier 2021</b></td> <td>: SA 16s</td> <td>VE 22</td> <td>SA 23</td> </tr> <tr> <td><b>Février 2021</b></td> <td>: SA 20s</td> <td>VE 26</td> <td>SA 27</td> </tr> <tr> <td><b>Mars 2021</b></td> <td>: SA 13s</td> <td>VE 26</td> <td>SA 27</td> </tr> </table>	<b>Octobre 2020</b>	: VE 30	SA 31		<b>Novembre 2020</b>	: SA 14s	VE 27	SA 28	<b>Décembre 2020</b>	: SA 05s	VE 11	SA 12	<b>Janvier 2021</b>	: SA 16s	VE 22	SA 23	<b>Février 2021</b>	: SA 20s	VE 26	SA 27	<b>Mars 2021</b>	: SA 13s	VE 26	SA 27
<b>Octobre 2020</b>	: VE 30	SA 31																							
<b>Novembre 2020</b>	: SA 14s	VE 27	SA 28																						
<b>Décembre 2020</b>	: SA 05s	VE 11	SA 12																						
<b>Janvier 2021</b>	: SA 16s	VE 22	SA 23																						
<b>Février 2021</b>	: SA 20s	VE 26	SA 27																						
<b>Mars 2021</b>	: SA 13s	VE 26	SA 27																						
<b>Animation et supervision</b>	Sandra Bissig, DFRF – Raphael Dubey, DFRF – Daniel Carron, DIFA – Enrico Tolotti, superviseur – Pierre Petignat, superviseur.																								
<b>Public-cible</b>	Toute personne active dans le domaine de la formation des adultes désireuse de développer ses compétences dans la conception d'offres de formation destinées à des adultes.																								
<b>Prérequis</b>	En principe, le module FFA-BF-M1 ou "Certificat FSEA" est exigé, ainsi qu'une expérience pratique dans l'animation de cours destinés à des adultes.																								
<b>Compétence opérationnelle</b> <b>Compétences</b>	Concevoir, dans son domaine spécifique, des offres de formation pour adultes, au niveau du contenu, du financement et de l'organisation. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier, dans son domaine spécifique, les besoins en formation ainsi que les intérêts et les exigences du public cible.</li> <li>• Identifier les développements et les tendances sociales importants dans son domaine spécifique, et en tenir compte dans la planification d'offres de formation.</li> <li>• Prendre en considération, lors de la conception d'offres de formation, les aspects juridiques et liés à la politique de la formation, ainsi que les directives institutionnelles.</li> <li>• Tenir compte, lors de la conception didactique, des possibilités existantes par rapport aux formes et aux modalités d'apprentissage.</li> </ul>																								

<b>Compétences (suite)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur la base des compétences définies, fixer les procédures appropriées pour le transfert et la vérification de l'apprentissage.</li><li>• Calculer le coût d'offres de formation, décrire ces offres pour le public-cible et les communiquer.</li><li>• Lors du développement de projets d'offres de formation, concevoir son rôle de mandataire de manière consciente.</li></ul>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contenus et structure de projets d'offres de formation</li><li>• Tendances sociales et leurs influences sur l'offre de formation</li><li>• Lignes directrices et conditions cadres de l'organisation</li><li>• Méthodes simples d'évaluation des besoins en formation et d'analyse du marché</li><li>• Définition de compétences et de ressources</li><li>• Conception didactique : objectifs, contenus, méthodes et modalités d'apprentissage</li><li>• Diversification des approches didactiques et méthodologiques et leurs conséquences sur la conception d'offres de formation</li><li>• Calcul des coûts d'offres de formation</li><li>• Notions de base en marketing dans le domaine de la formation, et cohérence dans la conception et la communication de l'offre de formation</li><li>• Niveaux et procédures de vérification de l'apprentissage</li><li>• Notions de base sur la gestion de la qualité</li><li>• Principes de la didactique</li><li>• Clarification du mandat et rôle de concepteur assumé par les formateurs</li></ul>
<b>Vérification des compétences</b>	Projet d'une offre de formation, présenté par écrit.
<b>Positionnement du module</b>	Le module FFA–BF-M4, <b>Concevoir des offres de formation pour adultes</b> , est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre « Formateur/formatrice avec brevet fédéral » (niveau 2 du système modulaire Formation des formateurs/formatrices).
<b>Crédits ECTS</b>	Le module FFA-BF-M4 correspond à 4.5 crédits ECTS La supervision correspond à 1 crédit ECTS

**FFA-BF-M5****Concevoir des sessions de formation pour adultes sur le plan didactique**

*Pour des raisons de cohérence pédagogique, le module FFA-BF-M5 est donné conjointement au module FFA-BF-M4.*

**Durée**

41 h de présence au cours (y compris l'observation de la pratique, d'une durée de 60 min., par le formateur du module, et l'entretien d'évaluation de 60 min.)

Pour reconnaître ce module, la FSEA exige un taux de participation de 80% aux journées de formation.

90 heures de travail autonome (dont la moitié environ se fait avec l'accompagnement du formateur du module).

16 heures de supervision (5 séances) en petits groupes

Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière et l'élaboration de la documentation pour la vérification des compétences du module font notamment partie du travail autonome.

**Compétence opérationnelle**

Concevoir, dans son domaine spécifique, des formations pour adultes sur le plan didactique.

**Compétences**

- Concevoir des formations, dans son domaine spécifique, sur la base d'un plan de formation et des besoins du groupe destinataire, selon des principes propres à la formation d'adultes et en tenant compte du contexte spécifique et professionnel, et motiver ses choix.
- Utiliser différentes approches didactiques, formes d'apprentissage et moyens auxiliaires adaptés au groupe destinataire.
- Concevoir les activités et l'interaction sociale dans le groupe d'apprenants, de sorte qu'elles favorisent les processus d'apprentissage.
- Trouver des solutions méthodologiques adaptées à des situations de formation ou d'apprentissage complexes.
- Concevoir des outils appropriés pour le transfert des apprentissages et la vérification des compétences, et procéder à l'évaluation.
- Choisir et utiliser, pour ses propres sessions de formation, des
- Méthodes et outils d'évaluation en accord avec le concept d'évaluation de l'organisation.
- Réfléchir à sa manière de conduire le groupe et concevoir ce rôle de manière consciente.

**Contenus**

- Analyse du groupe destinataire
- Théories de l'apprentissage, principes andragogiques et modèles didactiques
- Conception personnelle de l'apprentissage et de la formation
- Principes didactiques spécifiques au domaine en question et au secteur professionnel

<b>Contenus (suite)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conception didactique de sessions de formation complexes : objectifs, choix des contenus, formes d'apprentissage et moyens didactiques</li><li>• Méthodes d'apprentissage différenciées et individualisées ; dispositifs didactiques favorisant le développement de l'autonomie</li><li>• Formes d'apprentissage online</li><li>• Diversification dans la conception didactique et méthodologique</li><li>• Processus typiques de la dynamique de groupe et leurs conséquences sur la conception didactique</li><li>• Méthodes et outils pour l'évaluation des processus d'apprentissage et pour la vérification de l'apprentissage</li><li>• Réflexion sur le rôle de formateur face à différentes méthodes et modèles didactiques.</li></ul>
<b>Vérification des compétences</b>	Planification, réalisation et réflexion sur une séquence de formation.
<b>Positionnement du module</b>	Le module FFA–BF-M5, <b>Concevoir des sessions de formation pour adultes sur le plan didactique</b> , est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre « Formateur/formatrice avec brevet fédéral » (niveau 2 du système modulaire Formation des formateurs/formatrices).
<b>Certificat modulaire</b>	<p>Pour l'obtention du certificat modulaire, les conditions suivantes doivent être remplies :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Au moins 80% de présence et de participation active aux cours</li><li>2. Participation active d'au moins 80% à la supervision en groupe</li><li>3. Appréciation « Acquis » de l'évaluation des compétences</li></ol> <p>Le certificat modulaire est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du brevet fédéral de formateur/formatrice. Sa validité pour l'admission à la vérification finale centralisée est de 5 ans à compter de la date de son établissement.</p>
<b>Crédits ECTS</b>	Le module FFA-BF-M5 correspond à 4.5 crédits ECTS La supervision correspond à 1 crédit ECTS
<b>Prix du FFA-BF-M4/M5</b>	CHF 4'500.00  Le prix correspond au coût des deux modules FFA-BF-M4 et FFA-BF-M5 ; il comprend également la supervision, en petits groupes, d'une durée de 16 heures.
<b>Nombre de participants</b>	Minimum 8 – Maximum 12 Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.
<b>Inscription</b>	Jusqu'au 16 octobre 2020 au moyen du bulletin d'inscription ci-joint.
<b>Remarques</b>	Durant la période de votre formation au CIP, notre hôtel-restaurant est à votre disposition pour des prestations complémentaires. Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le prix des chambres pendant votre formation.
<b>Renseignements</b>	CIP, 2720 Tramelan, Mme Sandra Bissig ☎ 032 486 07 52

# Bulletin d'inscription



## FFA-BF-M4 et FFA-BF-M5

**M4 – Concevoir des offres de formation pour adultes**

**M5 – Concevoir des sessions de formation pour adultes sur le plan didactique**

CIP-370-032-20.01

À remplir en caractères d'imprimerie, SVP

Mme       M.

Nom

Prénom

Rue et N°

NPA et Localité

Tél. privé

Tél. portable

Activité professionnelle

Adresse courriel

Employeur (adresse complète)

Tél. professionnel

Facture à envoyer à

moi-même       mon employeur

**CHF 4'500.00**  
comprenant le support de cours et l'eau minérale en  
salle, sans repas.

**Cocher la case pour suivre l'actualité de  
nos formations au moyen de notre  
newsletter « CIP Formation » !**

### Conditions d'annulation

1. Pour chaque action de formation, il y a lieu de respecter le délai d'inscription qui figure sur le descriptif du cours s'y rapportant.
2. Sauf cas de force majeure dûment justifié, tout retrait d'inscription de la part du client entraîne pour celui-ci **des frais d'annulation** calculés comme suit :
  - 2.1. Lorsque l'annulation nous parvient dans les 10 jours suivant le délai d'inscription, les frais se montent à **40 %** de la finance d'inscription.
  - 2.2. Lorsque l'annulation nous parvient plus de 10 jours après le délai d'inscription, les frais se montent à **80 %** de la finance d'inscription.
  - 2.3. Dès que le cours a commencé, la finance d'inscription est due intégralement.
3. Le CIP se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

**Le client déclare avoir pris connaissance des conditions susmentionnées ainsi que des prérequis et autres exigences formulés dans le descriptif. Par sa signature, il déclare les avoir acceptées.**

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**A retourner au CIP, Mme Sandra Bissig, Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan, dans les délais impartis.**